



IC Statement

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s). Operation is subject to the following two conditions:

(1) This device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

The device meets the exemption from the routine evaluation limits in section 2.5 of RSS 102 and compliance with RSS-102 RF exposure. Users can obtain Canadian information on RF exposure and compliance.

This equipment complies with IC radiation exposure limits set forth for an uncontrolled environment.

This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003.

Statement IC

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

(1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Le dispositif rencontre l'exemption des limites courantes d'évaluation dans la section 2.5 de RSS 102 et la conformité à l'exposition de RSS-102 RF, les utilisateurs peuvent obtenir l'information canadienne sur l'exposition et la conformité de RF.

Cet équipement est conforme à l'exposition aux rayonnements IC limites établies pour un environnement non contrôlé.

Cet appareil numérique de classe B est conforme aux normes canadiennes ICES-003. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas causer d'interférence et (2) cet appareil doit accepter toute interférence, notamment les interférences qui peuvent affecter son fonctionnement.

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NNB-003 du Canada.